

- Dépérissements de hêtres consécutifs au stress hydrique de 2018 Préconisations de gestion -

Pôle Santé des Forêts – DRAAF Grand Est

30/08/2019

Rappels

Des **dépérissements de hêtres**, principalement causés par les périodes de sécheresse à répétition depuis plusieurs années, sont mis en évidence dès l'automne 2018.

Au cours du printemps 2019, ils se confirment par des observations multiples (retard au débourrement, mortalité de branches, dégradation des houppiers, présence de suintements sur les troncs...) et sont formalisés à l'occasion de plusieurs tournées forestières associant les gestionnaires (ONF, CRPF), le département Santé des forêts (pôle du Grand Est et experts nationaux) et la recherche (Centre INRA de Champenoux).

C'est dans ce contexte printanier et de début d'été, fortement marqué par les difficultés de débourrement, que des consignes visant à évaluer les dépérissements des hêtraies sont proposées aux gestionnaires par le DSF. Ce diagnostic repose en partie sur l'évaluation du déficit foliaire, avec trois catégories d'intensité suivantes :

- * houppier peu dégradé (déficit foliaire inférieur à 25%) avec absence ou modeste trace de suintements sur le tronc ;
- * houppier assez fortement dégradé (déficit foliaire de 25 à 75 %), mais sans trace de suintements sur le tronc ;
- * houppier dégradé, déficit foliaire à plus de 75 % et/ou nombreux suintements (et décollements d'écorces) sur le tronc attestant la présence de parasites.

Mais si ces consignes ont été utiles pour évaluer les dépérissements, elles ne sauraient être retenues pour appréhender les martelages à venir.



Attaque de scolytes avec suintements importants

Éléments nouveaux...

La poursuite des **conditions caniculaires** tout au long de l'été se traduit par des **signes pré-automnaux** observables dans de nombreux contextes forestiers du Grand Est, telles que des **colorations et des chutes de feuilles précoces, amplifiant le déficit foliaire** déjà constaté au début de l'été.

Or, dans bien des cas, **ce déficit est une réponse immédiate** à un nouveau **stress hydrique intense**, qui s'ajoute aux précédentes périodes contraignantes en matière de croissance des arbres. Il ne peut pas être systématiquement associé à un « arbre en fin de vie ».

Aussi, sur la base des observations qui se sont poursuivies cet été, des échanges au sein du DSF et avec ses partenaires, mais aussi des inquiétudes naissantes quant aux risques encourus par les peuplements en cas de martelage beaucoup trop impactant, il nous paraît utile **d'actualiser nos préconisations de gestion.**

Préconisations de gestion

Le **déficit foliaire** utilisé ce printemps pour caractériser le niveau de dépérissement **est devenu obsolète et ne doit pas être un critère pour orienter le martelage.**

D'un point de vue uniquement sanitaire (donc sans prendre en compte les considérations économiques du propriétaire/gestionnaire), le martelage à venir ne devrait viser que les hêtres dont l'incertitude en matière de survie est avérée par le diagnostic suivant :

- * les arbres présentent **+ de 75% du houppier mort**
et/ou
- * les arbres présentent des **suintements massifs** sur les troncs
et/ou
- * les arbres présentent des **décollements ou d'importantes altérations de l'écorce.**

En d'autres termes, **un arbre qui à 50 % de branches mortes, un important déficit foliaire, mais sans atteinte sur le tronc, peut attendre !** Par ailleurs, **quelques suintements localisés ne condamnent pas l'arbre**, dès lors que de nouvelles attaques de scolytes (trou dans l'écorce) ne sont pas constatées.

Une prudence qui s'impose :

Cette prudence, dans l'opération de martelage, prend en compte d'autres considérations, telles que :

- la nécessité de ne pas surestimer le volume de bois justifié par des coupes dites "sanitaires" ;
- la déstructuration des peuplements (déjà affaiblis) en cas de trop forts prélèvements (à même d'aggraver la situation) ;
- l'utilité de pouvoir appréhender la résilience des hêtraies exposées aux dépérissements, en conservant les arbres qui présentent des symptômes compatibles avec une survie potentielle.



Hêtre avec un très fort déficit foliaire mais conservant une ramification fine vivante importante



Hêtre avec une mortalité de branches importante

Suivi et surveillance

Pour appréhender l'évolution de ces dépérissements, un réseau de placettes semi-permanentes a été mis en place au cours de cet été. Il permettra de suivre les trajectoires de récupération ou de dégradation des hêtres selon la sévérité des symptômes initiaux.